

Le développement du tourisme en 1963

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Office national suisse du tourisme**

Band (Jahr): **23 (1963)**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'après les chiffres provisoires de la statistique fédérale du tourisme, il a été enregistré en 1963, dans les hôtels, pensions, sanatoriums de montagne et établissements de cure 8 468 417 arrivées et 30 968 422 nuitées. Pour la première fois depuis une longue série d'années, notre mouvement touristique, au sens de l'activité hôtelière classique, accuse une légère régression. Comme cela s'est produit en d'autres années, nous n'avons obtenu que peu avant l'impression du rapport quelques résultats définitifs du Bureau fédéral de statistique. La différence entre les chiffres provisoires et les données définitives paraît cette année d'autant plus impressionnante qu'elle franchit par hasard la limite du million. On constate en effet que le nombre des nuitées pour la totalité des exploitations en 1963, qui est de 31 073 826, accuse une diminution de 1,5% par rapport à l'année précédente. Comme les résultats définitifs ne nous sont livrés que partiellement, notre compte rendu doit s'en tenir aux chiffres provisoires énoncés, sauf en ce qui concerne le tableau des régions de l'ONST. Pour ne pas compliquer la vue d'ensemble, nous avons renoncé, selon l'usage, à des corrections partielles. Répartis entre les diverses catégories d'établissements hôteliers et comparés à ceux de 1962, les chiffres de fréquence du dernier exercice s'établissent comme suit:

<i>Arrivées</i>	1962	1963*	Chiffres absolus	en %
Etrangers	5 584 419	5 466 900	—117 519	—2,1
Suisses	2 975 220	2 951 206	— 24 014	—0,8
Total	8 559 639	8 418 106	—141 533	—1,7
<i>Nuitées</i>				
Etrangers	17 598 491	17 294 342	—304 149	—1,7
Suisses	12 021 623	11 789 197	—232 426	—1,9
Total	29 620 114	29 083 539	—536 575	—1,8
<i>Arrivées</i>				
Etrangers	5 597 920	5 479 696	—118 224	—2,1
Suisses	3 012 704	2 988 721	— 22 983	—0,8
Total	8 610 624	8 468 417	—132 207	—1,9
<i>Nuitées</i>				
Etrangers	18 118 349	17 780 540	—337 809	—1,9
Suisses	13 437 217	13 187 882	—249 335	—1,9
Total	31 555 566	30 968 422	—587 144	—1,9

* Chiffres provisoires

I. LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME EN 1963

1. La statistique

A. Hôtels, pensions et motels

B. Toutes entreprises (y compris les sanatoriums et établissements de cure)

La durée de séjour moyenne des hôtes dans les hôtels, pensions et motels, avec 3,45 nuitées, reste stationnaire par rapport à l'année précédente et ceci vaut également pour le temps de séjour moyen des étrangers (3,16) et des Suisses (3,99).

Les séjours d'affaires ont diminué respectivement de 8, le nombre des nuitées pour le surplus des hôtes suisses de 0,6, et pour les visiteurs étrangers de 1,9%.

La disponibilité totale de l'hôtellerie classique, qui était de 224 126 lits en 1962, a augmenté de 6679 unités, soit de 3%, pour atteindre 230 805 lits au cours de l'exercice écoulé. Tandis que le nombre des lits d'hôtels pensions et motels s'est accru de 6891 unités, soit de 3,2%, atteignant le chiffre de 223 776, il s'est abaissé à 7029 pour l'ensemble des sanatoriums de montagne et des établissements de cure; la perte est de 3% dans cette catégorie, par rapport à 1962. Comme en 1962 déjà, la plus forte augmentation de l'offre en lits s'est manifestée en Valais (+5,6%); viennent ensuite les Grisons (+5%), le Tessin (+4,4%), la région des Alpes vaudoises (+3,7%), celle du lac Léman (+3,3%), le Jura(+3%), et la Suisse orientale (+2,2%), tandis qu'ailleurs l'augmentation a été insignifiante. A noter que le nombre des entreprises hôtelières, qui était de 7618 à fin 1963, a baissé de 4 unités par rapport à l'année précédente. L'augmentation du nombre des lits ne résulte donc que de l'agrandissement de certaines exploitations.

Dans les hôtels, pensions et motels, l'occupation des lits a été, en 1963, de l'ordre de 48%, inférieure de 2% en comparaison de 1962, ce qui résulte d'une augmentation de l'offre et d'une diminution de la demande. L'hôtellerie des Alpes vaudoises est seule à pouvoir se vanter d'une occupation à 50%, égale à celle de 1962. La moyenne arithmétique d'occupation pour l'ensemble du pays a été atteinte ou dépassée dans la région lémanique, avec 59% (1962: 63%), sur le Plateau suisse, avec 52% (53%), dans les Grisons, l'Oberland bernois et les Alpes vaudoises, avec 50% contre respectivement 52, 51 et 50% en 1962, et au Tessin, avec 48% (52%), tandis que la Suisse centrale et le Valais, avec 43% (contre 44 et 47% en 1962), de même que la Suisse orientale avec 36% (38%) et le Jura avec 35% (38%) sont restés inférieurs à cette moyenne.

A deux exceptions près, toutes les régions hôtelières accusent un recul du taux de fréquence. Dans les Alpes vaudoises, on constate un excédent de 25 000 nuitées en chiffre rond (3,2%) et dans les Grisons, l'augmentation de 33 000 nuitées représente un +8%. C'est le Valais qui a

subi les plus grosses pertes, absolue et relative. Le chiffre de 167 843 nuitées représente une diminution de 6,9%; elle est de 4,4% au Tessin, avec 137 278 nuitées, de 2,7% pour la région lémanique, avec 111 541 nuitées, de 3,4% en Suisse orientale, avec 67 935 nuitées, de 1,9% pour l'Oberland bernois, avec 56 074 nuitées, de 3,2% pour le Jura représentant 41 140 nuitées et de 0,4% pour la Suisse centrale, ce qui fait 12 423 nuitées. Sur le Plateau suisse, la fréquence hôtelière s'est maintenue au niveau de l'année précédente.

L'hiver 1962-1963, on s'en souvient, a été caractérisé par une période de frois intense et de longue durée, qui a provoqué une baisse de 2,8% du taux de fréquence pour l'ensemble de l'hôtellerie suisse, en regard de la précédente saison d'hiver. En dépit des conditions météorologiques peu favorables du semestre d'été 1963, on a pu noter une légère augmentation (0,6%) de l'hébergement touristique, dans l'ensemble, l'afflux étranger accusant +2,8% et les hôtes suisses diminuant de -2,9%. La répartition des hôtes étrangers venus de différents pays, groupes de pays et continents, hébergés par l'hôtellerie suisse en 1963, et comparativement à l'année 1962, s'établit comme suit:

<i>Origine</i>	1962	1963*	Augmentations et diminutions		<i>Nuitées des hôtes étrangers en 1962 et 1963 dans l'ensemble des entreprises hôtelières suisses</i>
			chiffres absolus	en %	
<i>Pays voisins de la Suisse</i>					
Allemagne	5 175 857	4 900 054	-275 803	-5	
France	3 089 614	3 219 416	+129 802	+4	
Italie	1 155 713	1 168 859	+ 13 146	+1	
Autriche	332 174	301 572	- 30 602	-9	
Total	9 753 358	9 589 901	-163 457	-2	
<i>Autres pays d'Europe</i>					
Grande-Bretagne et					
Irlande	2 877 626	2 844 826	32 764	-	-1
Belgique et Luxembourg	1 091 953	1 048 540	- 43 413	-	-4
Pays-Bas	958 361	912 298	- 46 063	-	-5
Suède, Danemark et					
Norvège	384 096	365 797	- 18 299	-	-5
Espagne et Portugal	217 696	199 323	- 18 373	-	-8
Etats divers	294 681	303 794	+ 9 113	+	+3
Total	5 824 413	5 674 614	-149 799	-	-3

* Chiffres provisoires

	1962	1963*	Augmentations et diminutions	
			chiffres absolus	en %
<i>Pays d'outre-mer</i>				
E.-U. d'Amérique	1 480 567	1 452 487	— 28 080	—2
Canada	111 870	105 779	— 6 091	—5
Amérique centrale et du Sud	276 635	252 324	— 24 311	—9
Afrique	204 150	213 627	+ 9 477	+5
Asie	416 149	438 453	+ 22 304	+5
Australie/Océanie	51 217	53 355	+ 2 138	+4
Total	2 540 588	2 516 025	— 24 563	—10















* Chiffres provisoires

Avec une diminution de 276 000 nuitées environ, l'apport de l'Allemagne est retombé au-dessous de la limite de 5 millions. En revanche, la France nous a valu, en regard de l'année 1962, presque 130 000 nuitées de plus, avec un chiffre total de 3,2 millions. Notre voisine du Sud, l'Italie, a légèrement amélioré sa position sous ce rapport, tandis que l'Autriche a accusé une défection relative de 9%. L'apport britannique a fortement régressé au cours des cinq premiers mois, mais a repris de façon réjouissante de juin à septembre, en sorte que la perte relative atteint à peine 1%. En ce qui concerne les pays du Benelux, leur apport a baissé de 3,2% pour la Belgique – en dépit de l'intensification du tourisme social –, de 4,8% pour la Hollande et de 11% pour le Luxembourg. Il y a déficit de 2,8% sur les hôtes suédois, de 9% sur les Danois, et gain de 3,7% sur les Norvégiens. L'apport de l'Espagne, qui marquait un progrès de 10% en 1962, a reculé d'autant durant le dernier exercice.

Compte tenu de la concurrence croissante qui nous est faite aux États-Unis par des pays en plein développement touristique, nous pouvons être satisfaits du résultat atteint, avec 1 452 487 nuitées d'hôtes américains (—2%), en 1963. D'autres pays d'outre-mer ont en revanche augmenté très sensiblement leur apport, notamment le Japon (+30%), l'Afrique du Sud (+21%) et Israël (+10%). En chiffres absolus, ces augmentations se traduisent par 16 644 nuitées de la part du Japon, 16 293 grâce à Israël et 10 669 au compte de l'Afrique du Sud.

La participation de l'Europe à la fréquence d'occupation de nos hôtels a été de 86% en 1963, soit à peu près égale à celle de 1962. Au cours de l'exercice écoulé comme l'année précédente, sur 100 nuitées d'hôtels,

NUITÉES DES HÔTES
ÉTRANGERS EN 1963
(Chiffres provisoires)
17 780 540 = 100 %

			%
<i>Europe</i>			
	Allemagne	4 900 054	27,6
	France	3 219 416	18,1
	Grande-Bretagne	2 844 862	16,0
	Italie	1 168 859	6,6
	Belgique/Luxem- bourg	1 048 540	5,9
	Pays-Bas	912 298	5,1
	Scandinavie	365 797	2,0
	Autriche	301 572	1,7
	Espagne	199 323	1,1
	Autres pays européens	303 794	1,7
	Nuitées des hôtes européens	15 264 515	85,8
<i>Outre-mer</i>			
	U.S.A./Canada	1 558 266	8,8
	Asie/Australie	491 808	2,8
	Amérique centrale et du Sud	252 324	1,4
	Afrique	213 627	1,2
	Nuitées des hôtes d'outre-mer	2 516 025	14,2
			45

57 ont été le fait de la clientèle étrangère et 43 celui des hôtes suisses. On constate d'erechef que le canton des Grisons est le seul à fournir une statistique de ce que l'on peut appeler l'hébergement complémentaire. Il en ressort que durant le semestre d'été 1963, les Grisons ont disposé de 46 572 lits dans les chalets, logements de vacances et chambres privées, en plus des 34 356 lits d'hôtels et de pensions. Au cours du semestre d'hiver, on a compté 27 792 lits en logements privés pour 32 325 lits d'hôtels et de pensions. Les lits « privés » ont fourni, pendant le semestre d'été, 1 453 699 nuitées à des hôtes suisses (+10%) et 491 001 à des étrangers (+9%). Pour la saison d'hiver, on note dans les mêmes conditions d'hébergement 866 187 nuitées d'hôtes suisses (+7%) et 584 701 de visiteurs étrangers (+11%). En considération de tels chiffres, et comme d'autres régions touristiques ont enregistré une notable augmentation des hôtes logeant « en privé », on peut admettre que les résultats régressifs de l'hôtellerie classique ont été plus que compensés par ceux de l'hébergement complémentaire ou accessoire. Sur la base de ces compléments régionaux, il y a lieu d'élever d'environ 5% l'estimation officielle du Bureau fédéral de statistique, qui indique pour l'ensemble de la Suisse un total approximatif de 15 millions de nuitées.

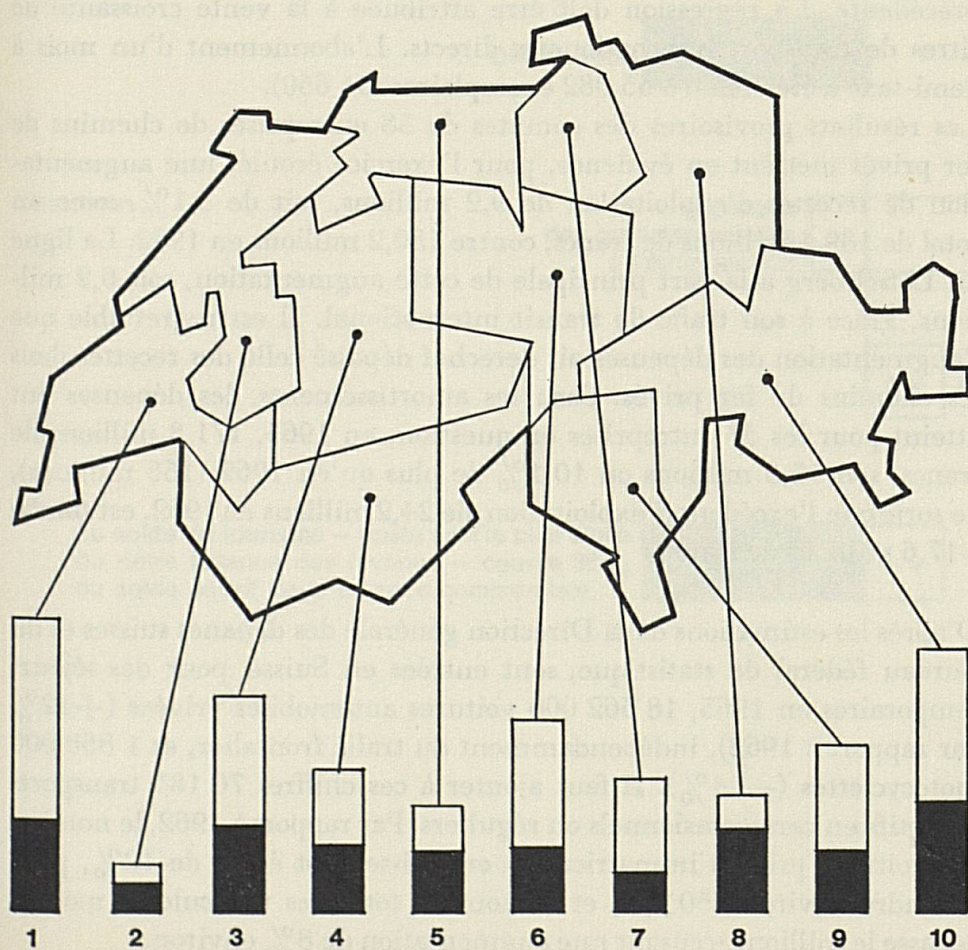
En raison des conditions météorologiques souvent défavorables des mois d'été, l'augmentation du nombre des nuitées dans les « campings » suisses en 1963 ne saurait correspondre entièrement à la quote-part de l'hébergement en chalets et autres logements de vacances. Pour les quelque 100 places de camping du Touring-Club de Suisse prises en considération par la statistique fédérale, l'augmentation constatée durant l'exercice écoulé a été en fait de 1,4% par rapport à 1962, soit de 888 881 nuitées, dont 468 511 (468 375) au compte des campeurs étrangers et 420 370 (408 500) pour les Suisses.

2. Le trafic ferroviaire

Les recettes d'exploitation des Chemins de fer fédéraux suisses ont atteint en 1963 au montant de 1207 millions de francs, dont 471,6, soit 19,3 millions de plus qu'en 1962, au compte du trafic-voyageurs. Les CFF ont transporté, au cours de l'exercice écoulé, 241,8 millions de personnes, soit 4,8 millions de plus que l'année précédente. Ils ont mis en circulation, pour le compte des agences de voyages, 1173 trains spéciaux (1206 en 1962) transportant au total environ un demi-million de voyageurs; 165 trains étrangers (204) sont entrés en Suisse et 128 trains (140) formés en Suisse sont sortis de nos frontières; 880 trains étrangers

Régions touristiques de l'ONST	Hôtes suisses	Hôtes étrangers	Total
1 Région du Léman	1 704 787	3 670 259	5 375 046
2 Fribourg, Neuchâtel, Jura bernois	538 426	345 868	882 294
3 Berne (sans le Jura)	1 574 211	2 326 977	3 901 188
4 Valais	1 240 636	1 320 579	2 561 215
5 Suisse du nord-ouest	1 180 950	832 901	2 013 851
6 Suisse centrale	1 243 145	2 341 873	3 585 018
7 Zurich	841 333	1 678 763	2 520 096
8 Suisse du nord-est	1 606 795	622 879	2 229 674
9 Tessin	1 202 500	1 935 945	3 138 445
10 Grisons	2 148 495	2 718 504	4 866 999
Total	13 281 278	17 792 548	31 073 826

NUITÉES DANS LES HÔTELS, MOTELS, PENSIONS, SANATORIUMS DE MONTAGNE ET MAISONS DE CURE EN 1963
(résultats définitifs)



ont emprunté le réseau suisse en transit (862 en 1962). La fréquence des trains TEE a été aussi satisfaisante que précédemment, elle s'est même améliorée sous divers rapports. Le train transporteur d'autos Calais-Lyss-Calais a effectué 56 services (en 1962, 36 trains), avec 26 (31) autos par train, en moyenne. En 1963, les CFF ont transporté, par le tunnel du Gothard, 333 829 véhicules à moteur (1962: 287 691), par le tunnel du Simplon, 104 507 (89 924) et par le Lötschberg 44 911 (33 766). Pendant l'ouverture du col du St-Gothard, de mai à octobre, 108 332 (103 236) ont préféré passer par le tunnel. Dans cet ordre d'idées, l'augmentation a été sensiblement plus forte au Simplon, où le nombre des autos transportées par train, pendant l'ouverture du col, a passé de 42 000 à 60 000.

Les CFF ont délivré 35 082 abonnements mensuels à demi-taxe. En 1963 furent vendus 536 884 billets de vacances, contre 583 679 l'année précédente. La régression doit être attribuée à la vente croissante de titres de transport internationaux directs. L'abonnement d'un mois à demi-taxe a été vendu à 35 082 exemplaires (34 650).

Les résultats provisoires des comptes de 38 entreprises de chemins de fer privés mettent en évidence, pour l'exercice écoulé, une augmentation de recettes d'exploitation de 9,2 millions, soit de 5,1%, avec un total de 189,4 millions de francs, contre 180,2 millions en 1962. La ligne du Lötschberg a la part principale de cette augmentation, soit 6,2 millions, grâce à son trafic de transit international. Il est regrettable que l'augmentation des dépenses ait derechef dépassé celle des recettes dans les chemins de fer privés. Sans les amortissements, les dépenses ont atteint pour les 38 entreprises en question, en 1963, 171,8 millions de francs, soit 15,8 millions ou 10,1% de plus qu'en 1962 (156 millions), de sorte que l'excédent d'exploitation, de 24,2 millions en 1962, est tombé à 17,6 millions de francs.

3. Le trafic routier

D'après les estimations de la Direction générale des douanes suisses et du Bureau fédéral de statistique, sont entrées en Suisse, pour des séjours temporaires en 1963, 18 362 000 voitures automobiles privées (+12% par rapport à 1962), indépendamment du trafic frontalier, et 1 858 000 motocyclettes (-14%). Il faut ajouter à ces chiffres 70 183 transports collectifs en cars, occasionnels ou réguliers. Par rapport à 1962, le nombre des voitures privées immatriculées en Suisse s'est élevé de 12%, pour atteindre environ 750 000, et le nombre total des véhicules à moteur dépasse le million, accusant une augmentation de 8% environ.

COMMERCE EXTÉRIEUR ET
TOURISME EN 1962
(en millions de francs)

Commerce extérieur

Importations 12986 | Exportations 9580

Déficit 3406

Tourisme

Dépenses
des touristes suisses
à l'étranger 825

Recettes provenant
des touristes étrangers
2035

++ Solde actif 1210

Le solde du tourisme — poste actif le plus élevé
de notre balance des revenus — couvre 36⁰/₀
du solde passif de la balance commerciale.

++

En 1963, les services postaux ont transporté 31 215 004 voyageurs (1962: 27 854 060) et totalisé 26 316 360 (27 267 772) francs de recettes.

On est heureux de constater que le nombre des accidents de la circulation enregistrés par la police des routes en Suisse, pour la première fois depuis 1944, a baissé (-4%); le nombre des cas mortels est proportionnellement en régression de 4% , et celui des blessés de 13% .

Sur le plan national, la construction de routes a réalisée de visibles progrès durant l'exercice écoulé. Le réseau des routes nationales projetées totalise 1830 kilomètres, dont 235,4 km sont achevés et 207,6 km restaient en travail. L'ouverture de l'autoroute Genève-Lausanne et le prolongement de l'autoroute bernoise du Grauholz jusqu'à Kirchberg ont inauguré la circulation à quatre voies sur de longs parcours.

4. *Trafic postal et télécommunications*

Les nombreux services des PTT, transmissions postales rapides, téléphone, télégraphe et téléscripteurs pour toutes destinations du monde, assurent au tourisme suisse beaucoup d'avantages tout particulièrement appréciés de nos hôtes étrangers. Ils procurent aussi, avec l'expédition des lettres et cartes postales illustrées, d'assez belles recettes. Radio et télévision concourent heureusement à l'information des touristes étrangers, de même que les renseignements météorologiques par téléphone, les bulletins sur le danger d'avalanches et sur l'état des routes. Les éditions philatéliques des PTT constituent pour la Suisse une propagande qui n'est pas à dédaigner, elles intéressent les collectionneurs de tous pays. C'est ainsi, par exemple, que la « Swiss Philatelic Agency », par son activité publicitaire, attire l'attention d'innombrables Américains sur la Suisse, ce dont bénéficie à son tour notre tourisme.

5. *Les transports aériens*

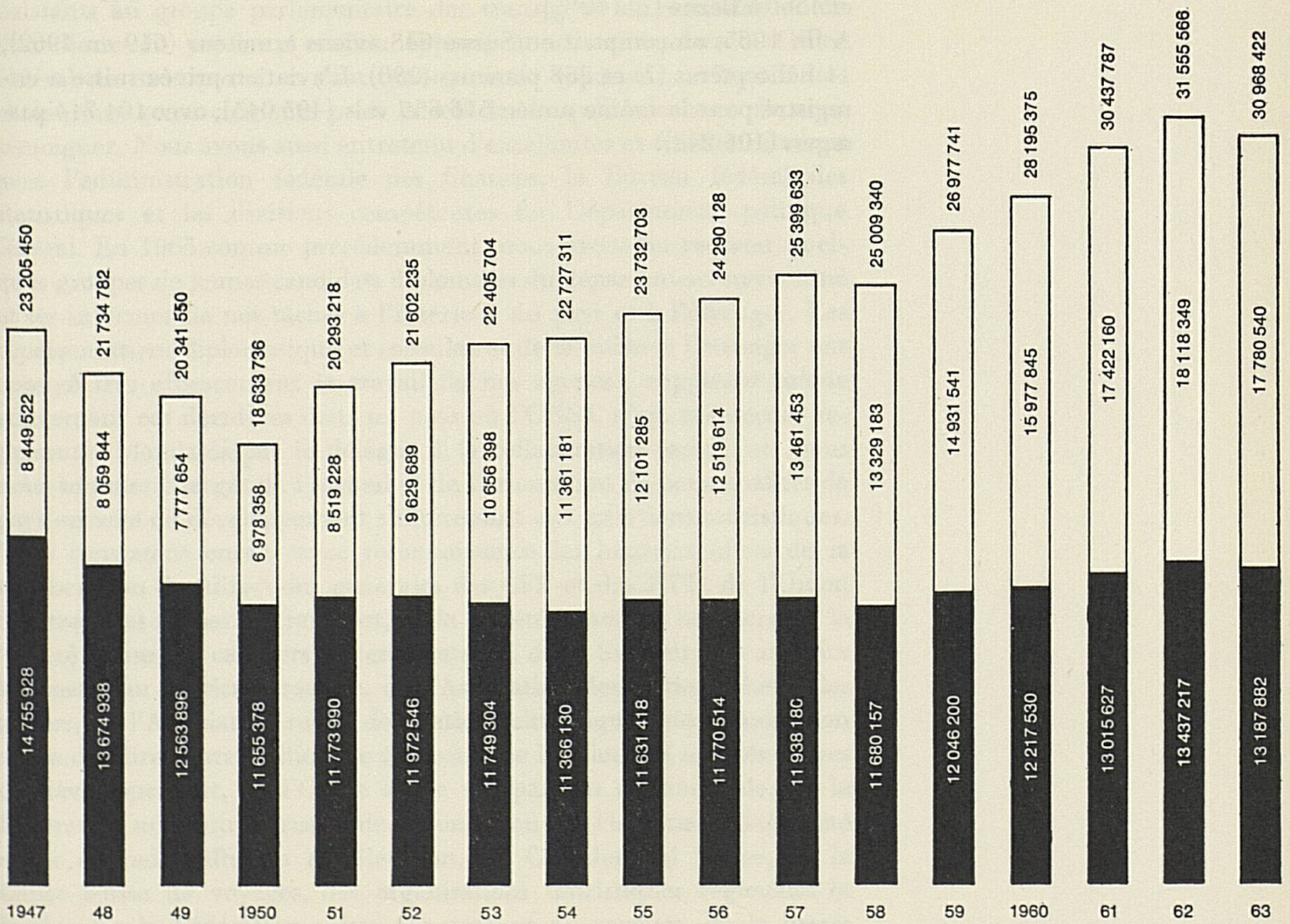
D'après les indications de l'Office aérien fédéral, le réseau des lignes de la Swissair, au cours du dernier exercice, s'est étendu de 130 661 km, avec atterrissages réguliers dans 54 villes et 38 pays. Notre compagnie d'aviation nationale a transporté, sur l'ensemble des étapes, 1 780 048 passagers ($+8\%$) et couvert utilement 1842 km-voyageurs ($+10\%$). Pour la première fois, plus de 100 000 ont franchi l'Atlantique nord à bord des appareils de la Swissair. En 1963, la Swissair a inauguré une nouvelle liaison avec Alger.

35 entreprises étrangères ont amené en Suisse ou transporté au-dessus de son territoire 1 462 700 passagers. Pour la première fois, la compagnie TAP, portugaise, la Luxair (Luxembourg) et l'Airnautic de Paris ont

□ Nuitées d'hôtes étrangers

■ Nuitées d'hôtes suisses

NUITÉES DANS LES HÔTELS,
MOTELS, PENSIONS,
SANATORIUMS ET
MAISONS DE REPOS 1947-1963
(1963: chiffres provisoires)



établi un trafic régulier avec la Suisse. De son côté, l'Air Inter a créé une liaison directe entre Paris et l'aéroport Bâle-Mulhouse. A cela s'ajoutent les transports saisonniers pour la Suisse de 7 entreprises aériennes britanniques.

Des entreprises suisses ont assumé le trafic accessoire ou casuel, pour un total de 222 642 passagers, dont 175 935 en avion-taxi et 45 478 en vols de plaisance; des entreprises étrangères ont transporté 78 112 passagers. L'aéroport de Zurich a dénombré en 1963 1 666 642 passagers (+11%), celui de Genève 1 017 259 (+11%), celui de Bâle 162 842 (+17%) et celui de Berne 8840 (—11%); le trafic casuel a déversé 92 509 passagers à Zurich (+10%), 40 319 à Genève (+12%), 87 371 à Bâle (+23%) et 4360 à Berne (+142%).

A fin 1963, on comptait en Suisse 648 avions à moteur (619 en 1962), 11 hélicoptères (7) et 288 planeurs (280). L'aviation privée suisse a enregistré pour la même année 516 655 vols (493 043), avec 104 714 passagers (105 242).